

mardi



Le début d'un règne

Le cardinal italien Pericle Felici (à droite), procède à l'imposition du pallium lors de la cérémonie marquant le début du pontificat du pape Jean-Paul 1er.

Détails, page F-1

sommaire

Annouces classées F-2 à F-21
 Arts et lettres C-7 et C-8
 Bandes dessinées C-10
 Bridge F-17
 Carnets d'histoire F-2
 Carrières et professions E-6 et E-7
 Consommation C-15
 Décès F-22
 Economie-finance E-4 et E-5
 Feuilleton F-20
 Information régionale B-2

Où aller à Québec C-10
 Page documentaire A-5
 Patron F-8
 Sport D-1 à D-9
 Télévision C-9

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Aperçu pour demain: ennuagement progressif.

Détails, page F-2

Réforme constitutionnelle Ottawa courtise les minorités francophones

par Léonce GAUDREAU

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a fait de nouveau l'objet de pressions subtiles pour qu'elle agisse dans le sens des intérêts du gouvernement fédéral.

Cette fois, c'est la démarche qu'entend prendre cet organisme sur la question constitutionnelle qui suscite de l'intérêt dans les milieux gouvernementaux à Ottawa.

Dernièrement, la FFHQ a reçu une invitation de se présenter cet automne devant le comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution afin, essentiellement, d'y soutenir la thèse de réforme constitutionnelle du gouvernement Trudeau.

L'invitation a été faite par l'un des membres de ce comité mixte, le député libéral Herb Breaux représentant un

comté acadien dans le nord-est du Nouveau-Brunswick (Gloucester).

Un porte-parole de cette fédération nationale qui regroupe les associations provinciales de francophones dans neuf provinces du pays a révélé que l'invitation, faite verbalement, réclamait en somme un "appui inconditionnel" à la position constitutionnelle du gouvernement libéral.

La FFHQ n'a pas offert de refus formel de se présenter à ce comité parlementaire puisque l'invitation n'était que verbale, mais, selon ce porte-parole officiel, il n'est pas question (Suite à la page A2, 1re col.)

■ Le premier dans une série de trois articles sur la Fédération des francophones hors Québec est publié en page A-5.



Ils ont gagné la maison Kinsmen

M. et Mme Jean Côté, de Québec, sont les gagnants de la maison solaire Kinsmen, dont le tirage s'est fait à la clôture de l'Expo-Québec, qui a connu un succès sans précédent. Les Côté n'avaient pas eu l'occasion jusqu'ici de visiter la maison Kinsmen. Ils en auront maintenant tout le temps.

page B-3

Claude Forget sera le porte-parole du PLQ sur la constitution

page B-1

Le Canada expulse la famille Jean

par Roch DESGAGNE

Dans moins d'une semaine, le 10 septembre, M. Pierre Prévius Jean, un Haïtien entré au Canada comme prédicateur en 1974, sa femme Ghislaine et leurs quatre fillettes de cinq mois à cinq ans devront avoir quitté le pays.

Ainsi en ont décidé des exécutants de la loi fédérale de l'immigration, à la suite d'une enquête qui s'est soldée par un avis d'interdiction de séjour émis il y a une semaine.

La décision que la famille Jean appréhendait est tombée comme un couperet, irréversible, inhumaine, sans aucun recours. "Vous devez quitter le Canada le 10 septembre, et vous présenter le ou avant le 8 septembre, au Centre de l'immigration avec les arrangements de départ que vous aurez pris, ainsi que l'itinéraire de voyage et les formules confirmant votre départ du Canada".

Encore tout abasourdi et visiblement démonté par le sort qui lui est fait, Pierre Prévius Jean raconte le déroulement de son séjour prolongé au Canada au journaliste du SOLEIL, tout en surveillant les fournées de pain qu'il prépare pour ses amis. "Il nous restait 20 livres de farine et j'aime cela faire du pain, depuis que je l'ai appris, une journée, chez une famille de l'île d'Orléans", raconte-t-il, avec le sourire qui ne le laisse pas en dépit de ses déboires.

Pendant ce temps, silencieuse, Ghislaine Jean remplit des boîtes de

lingerie, de vêtements et d'objets que la famille a accumulés depuis son arrivée au pays.

"Nous avons connu tant de bon monde... J'aurais aimé rester, surtout que nous avons des enfants nés ici, mais on ne le veut pas", confie Madame Jean, en ajoutant, avec beaucoup de nostalgie dans les yeux et la voix: "J'aime les deux pays".

"Je suis en règle, partout"

"Je tiens à garder des contacts solides avec la région de Québec — comme le journal LE SOLEIL — jusqu'à mon retour ici!", enchaine M. Jean, comme pour stimuler l'enthousiasme et la confiance en la Providence qui inspire le couple. "Revenir... c'est mon idéal", lance le Haïtien.

"Je suis en règle ici, j'ai mes visas pour les Etats-Unis et Haïti, comme on l'a exigé. Maintenant, j'ai hâte que mercredi arrive, puisqu'on ne veut définitivement pas me garder ici, où je suis venu pour évangéliser comme prédicateur adventiste le 20 août 1974", explique M. Jean.

Il est confiant de retrouver un bon accueil dans son pays natal, qu'il a quitté parfaitement en règle. Au début de ses déboires comme visiteur au Canada, il n'avait pas sollicité un statut politique, comme on le lui suggérait, "parce que je n'ai jamais rien fait de politique, et je n'ai rien fait de mal dans mon pays".

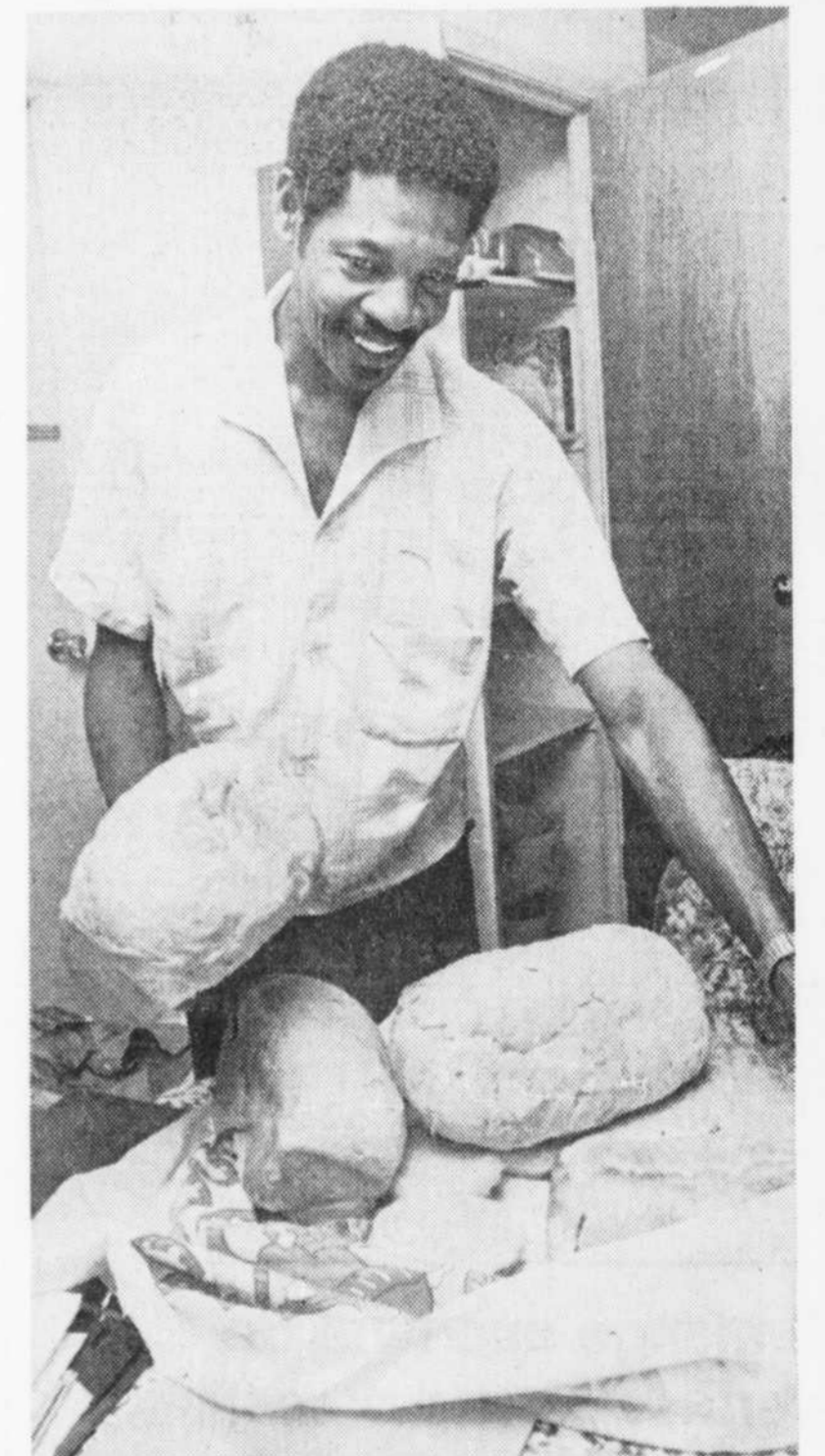
(Suite à la page A2, 5e col.)



D'innocentes victimes

Ces enfants démunis sont parmi les victimes de la violente crise que traverse le Nicaragua. Rassemblés dans un camp de fortune de la Croix-Rouge à l'extérieur de la ville de Matagalpa, lieu de violents affrontements entre les forces du président Somoza et des étudiants qui se sont emparés de la ville durant six jours, ils attendent des jours meilleurs.

Détails, page E-2



Revenir au Québec, c'est là l'idéal de Pierre Prévius Jean.

SUPERLOTO

tirage: 4 SEPTEMBRE 1978

SUPER NUMÉRO
1972132

SUPER NUMÉRO

Le détenteur du billet portant le super numéro:	1972132	gagne	\$500,000
Tous les détenteurs de billets portant un super numéro se terminant par	72132	gagnent	\$10,000
	2132	gagnent	\$1,000
	132	gagnent	\$100

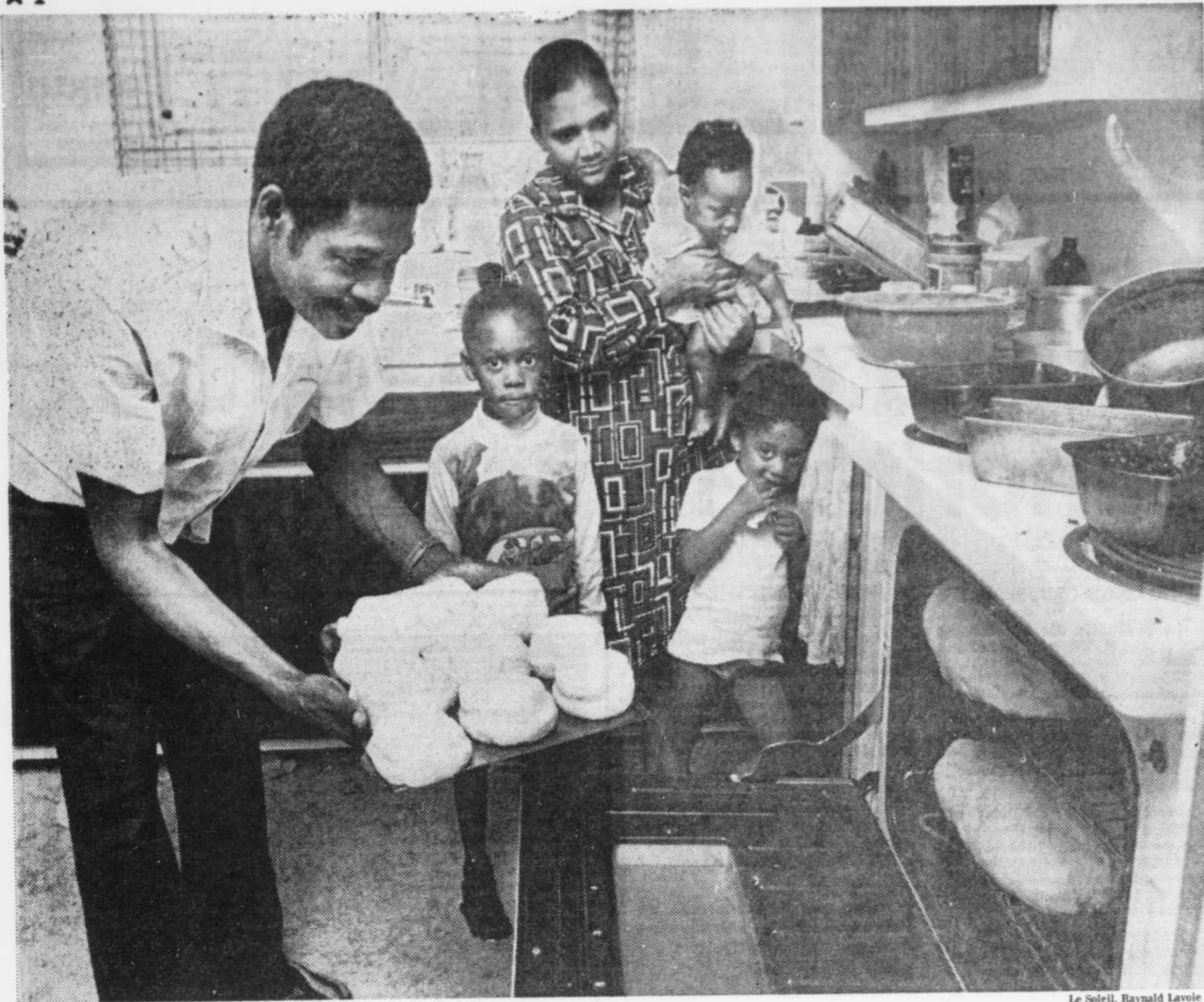
Billets gagnants de \$50 à \$1000 encaissables à toute succursale de la BCN

SUPER MATCH

Tout détenteur de billet portant l'une des combinaisons suivantes gagne \$50,000

911 SM 231	911 SU 015	081 AT 769
015 UA 081	015 UP 362	769 TC 516
362 PT 769	362 PE 068	516 CH 218
068 EC 516	068 ER 323	
323 RH 218	231 MA 081	

Tout bon numéro dans la bonne case gagne \$50



Le Soleil, Reynald Lavoie

"Il nous restait 20 livres de farine, j'ai fait du pain pour mes amis", dit tout bonnement Pierre Prévius Jean. Du bon pain, qu'il a appris à faire chez une

famille de l'île d'Orléans. Sa femme, Ghislaine, avait ajouté des bananes à une partie de la fournée.

Le Canada...

(Suite de la première page)

ajoute-t-il, en exprimant l'espoir qu'il trouvera du travail en Haïti.

"Je dis toujours que c'est Dieu qui m'a envoyé ici et j'espère encore qu'il me sortira de cette impasse".

Des amis partout

Pierre Prévius Jean croit que si les autorités avaient fait une enquête publique à son sujet, tous les amis que la famille s'est fait, au Québec auraient plaidé en sa faveur.

Il se met alors à nommer, avec l'aide de sa femme, les bonnes gens qu'ils ont connus durant leur séjour dans la région de Québec, particulièrement sur la Rive-Sud, à Saint-Michel, à Lauzon, à Saint-Valier, à Dosquet, à Saint-David où ils demeureraient depuis quelque temps et dans la plupart des localités de Bellechasse, de Lévis et de Dorchester.

Pierre et Ghislaine Jean désignent des dizaines de noms qu'ils n'oublieront pas. La famille Gilles Pérusse, de Lauzon, les premiers qui ont hébergé le Haïtien à son arrivée; Mme Cécile Lavoie, de Saint-Charles "notre grand-maman", comme ils l'appellent qui a donné à Pierre Jean son premier manteau d'hiver; la famille Emilien Morency, de Dosquet, qui avait donné une voiture et des meubles aux Jean, en juin dernier; Jacques Bégin, de Québec, son ami et compagnon de travail chez Pouliot et Poliquin, où il avait trouvé du travail, et qui l'a aidé à transporter ses biens, avec un camion de la compagnie.

Et la liste des amis et bienfaiteurs se prolonge indéfiniment. "On achetait même pas de linge, ici", confie Ghislaine Jean. M. Jean se rappelle que la Caisse populaire de Sainte-Justine l'a bien aidé.

Il souhaite que le message qu'il avait écrit sur sa voiture continuera d'être véhiculé, même après son départ. "La vie éternelle est une question vitale. Jésus revient bientôt. Es-tu prêt à le rencontrer pour les vacances de mille ans? Repens-toi et convertis-toi et pratique la justice, l'humilité et la miséricorde. Peut-être seras-tu sauvé", dit le message évangélique signé Jean.

Ses employeurs regrettent de le voir partir. Il acceptait de tout faire, sans aucun préjugé, pour les besoins qu'on lui confiait. Chez Pouliot et Poliquin, il espérait avoir trouvé l'emploi stable qui lui permettrait de rester au Canada.

Mais paradoxalement, la loi ne le voit pas ainsi. L'immigration lui reprochait précisément de ne pas être un résident permanent et d'avoir occupé un emploi pour lequel il n'avait pas été admis au Canada.

Ainsi le veulent les lois d'un pays, et le Haïtien Pierre Prévius Jean s'y soumet, "en remerciant le gouvernement d'un pays bien organisé où j'ai trouvé bien des avantages".

53,889 visiteurs au Train de la découverte

Plus de 50,000 visiteurs ont parcouru le Train de la découverte au cours des sept jours de sa présence au Vieux Port de Québec.

Le train, une initiative des Musées nationaux du Canada, est un survol de l'environnement et du développement de l'histoire du Canada, en 14 voitures d'exposition.

Le 50,000ème visiteur, M. Jean-Pierre Drolet, de Québec a été présenté à 13h20, samedi.

A 18h, samedi, le train fermait ses portes en préparation de son voyage à Stratford, Ontario, première étape de son voyage vers l'Ouest.

Le compte final pour Québec est de 53,889 visiteurs.

Le comité d'accueil à Québec, présidé par M. Gilles Désaulniers, de Pares Canada, se dit très heureux du déroulement de la visite du train. "Le chiffre atteint à Québec a dépassé nos espoirs", a déclaré M. Désaulniers. "La fin des vacances, la rentrée des CEGEP, l'Expo-Québec et le temps incertain de la fin d'août justifiait une certaine inquiétude. Mais, même la pire journée, lundi, alors que la pluie aveuglante aurait suffi à décourager tout le monde, a enregistré plus de 500 visiteurs à l'heure. Nous sommes bien récompensés de nos efforts."

le saviez-vous?

Les Américains d'aujourd'hui, qui vivent éparpillés, connaissent moins leurs familles que ne le faisaient leurs grands-parents. Un Américain ne peut nommer en moyenne que 30 membres de sa famille (UPI).

Réforme... (Suite de la première page)

d'être à la rampe de ce gouvernement. Même s'il fournit la majeure partie des fonds permettant à ces associations francophones de fonctionner.

Ce n'est qu'au printemps prochain que la FFHQ aura arrêté ses choix définitifs sur le type de réformes constitutionnelles qu'elle entend défendre pour la survie des communautés francophones hors Québec.

Pour ce faire la Fédération a décidé lors de sa dernière assemblée annuelle de mettre sur pied un comité spécial sur la question constitutionnelle dans le but de rechercher diverses hypothèses aux aspects constitutionnels des problèmes que connaissent le quelque million de francophones vivant hors Québec.

Interrogé par téléphone, à son bureau de professeur de droit de l'université de Moncton, le président de ce comité Michel Bastarache a déclaré que les francophones auraient des positions originales à défendre, se détachant nettement de l'approche du gouvernement fédéral actuel. Au lieu de partir du "mythe" que toutes les provinces sont égales, le comité entend adopter une attitude juridique plus pragmatique de façon à s'assurer que les grands principes d'égalité, etc... puissent s'articuler de façon concrète dans les institutions. En somme, des principes juridiques greffés sur des politiques d'appui.

Participation

Tout comme l'ont encore réclamé cette semaine les Indiens auprès du comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution, l'ex-président de la FFHQ (M. Donatien Gaudet) avait déjà lancé l'idée d'une participation directe des francophones à la "table de négociations" mais son idée n'a pas été retenue par les membres de la fédération elle-même, même si on fait très peu confiance aux gouvernements provinciaux ou fédéral pour défendre leurs intérêts. On sait bien que la proposition ne sera jamais acceptée.

Dans le grand débat constitutionnel amorcé au niveau national, le rôle de la FFHQ aura une certaine importance politique puisque de part et d'autres (Ottawa et Québec) on se sert de la situation des francophones hors Québec pour soutenir des thèses complètement opposées.

D'où l'importance de la démarche constitutionnelle de la FFHQ. L'ex-directeur général Hubert Gauthier est

membre de ce comité spécial. Les autres membres sont le sociologue Pierre Poulin de Bathurst (N.-B.), Clinton Archibald, professeur de sciences politiques à Ottawa et Réal Thérien, avocat de Winnipeg soutenant la célèbre cause du Franco-Manitobain Georges Forest sur les droits constitutionnels du français dans cette province. En plus des deux représentants de la FFHQ (le président et son directeur) qui en font nécessairement partie, il reste un siège à combler pour remplacer M. Rémi Beaugrand qui vient de démissionner de son poste de secrétaire général de l'association des franco-ontariens (ACFO).

Le comité doit soumettre un rapport préliminaire à la FFHQ en janvier et on prévoit qu'en mars, la fédération aura définitivement arrêté ses choix sur ses options constitutionnelles.

Les Etats généraux

D'autre part, au Nouveau-Brunswick, le père Donatien Gaudet poursuit une démarche politique sur un "champ de bataille" beaucoup plus grand, malgré les apparences, que celui qu'il occupait lorsqu'il était président de la Fédération des francophones hors Québec.

A la FFHQ, il avait lancé l'idée d'une participation directe des francophones à la table des négociations, sans toutefois la croire vraiment réalisable, mais maintenant qu'il s'occupe essentiellement de la présidence de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB), il peut avoir plus de succès.

Au cours d'une récente entrevue téléphonique, le Père Donatien Gaudet a dit croire en effet que les Acadiens de cette province pourraient accéder à une sorte de pacte nouveau par une négociation directe entre Acadiens et anglophones du Nouveau-Brunswick.

La première étape sera de réaliser vers 1980 les premiers Etats généraux de l'Acadie moderne, un peu comme cela fut fait au Québec il y a plus d'une décennie. Après, dans ce qui semble être encore un rêve, il pourrait ensuite avoir une négociation avec les représentants anglophones pour réaliser une sorte "d'Autonomie-Association" de l'Acadie avec la majorité anglophone du Nouveau-Brunswick. Les Acadiens représentent plus de 30 pour 100 de la population et, contrairement à la situation des autres groupes francophones hors du Québec, ils ont l'avantage d'être concentrés dans le nord et la côte est de cette province maritime.

La SANB a repris en main à la fin du mois d'août le contrôle de la convocation de ces "états généraux" qui lui avait échappé momentanément aux mains du Parti Acadien.

Mais au lieu de discuter d'une seule hypothèse, soit la création d'une province acadienne autonome, la "Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick" (puisqu'il s'agit là du nouveau nom pour qualifier ces états généraux examinera diverses hypothèses qui s'offriront aux

Acadiens. La position officielle de la SANB est présentement celle de réclamer partout les dualités des services mais M. Gaudet souhaite pouvoir faire évoluer cette position vers la thèse de "l'autonomie-Association", un peu sur le modèle de la Souveraineté-Association.

Expansion du journal Le Franco-Albertain

CALGARY (PC) — Le nouveau directeur du journal Le Franco-Albertain, le seul journal de langue française de l'Alberta, a déclaré que son premier objectif est d'accroître l'intérêt du public pour cette publication qui a maintenant 50 ans d'existence. L'hebdomadaire, qui tire à 10,000 exemplaires, prend de l'expansion avec l'embauche de M. Maxim Jean-Louis et d'un nouveau directeur de l'information.

Selon M. Jean-Louis, Le Franco-Albertain mettra l'accent sur les problèmes éducationnels, sociaux, culturels et économiques touchant les 47,000 francophones de l'Alberta.

"Il existe un besoin pour plus d'informations", a-t-il soutenu, en précisant que les journalistes anglophones ne tenaient pas compte de certains aspects de l'actualité "parce qu'ils n'ont pas notre perspective".

Avant d'occuper ses nouvelles fonctions, M. Jean-Louis a été coordonnateur de la Société franco-canadienne de Calgary durant une année.

Il estime que les plus problèmes que doivent affronter les francophones albertains se trouvent dans le secteur de l'éducation.

Plusieurs parents qui souhaitent envoyer leurs enfants à l'école française s'en abstiennent à cause du coût élevé du transport. Un autre problème, a-t-il expliqué, réside dans le faible taux de fréquentation des enfants francophones dans les écoles françaises.

Des 1,500 enfants inscrits dans des écoles françaises de Calgary, on dénombre seulement 50 francophones, sur une possibilité de 500, selon les chiffres de Statistiques Canada.

Un autre problème concerne la qualité des professeurs et la disponibilité de matériel pédagogique approprié.

Il mange une livre de vers de terre par mois

CHICAGO (PA) — Propriétaire d'un magasin au nom alléchant de "votre spécialiste de vers de terre", M. Jim Wolfe prétend que les vers peuvent contribuer à sauver le monde, si les gens voulaient bien voir en eux autre chose que des appâts à poissons.

"Mon travail est d'instruire les gens sur les avantages que représentent les vers et de leur dire qu'ils peuvent satisfaire une quantité de nos besoins".

Jusqu'à-là, les vers que M. Wolfe a vendus n'étaient destinés qu'à manger des tas de débris.

Mais, selon lui, il existe de nombreux autres marchés. Les vers

représentent 70 pour cent de protéine et pourraient être utilisés pour nourrir les poulets, les chiens, le bétail et... les êtres humains.

"J'en mange un livre par mois", affirme M. Wolfe.

Sa recette - tout à fait inédite, est-il utile de le préciser - est la suivante: il fait cuire les vers, les passe au mixeur pour en former une pâte bien épaisse et bien homogène, puis "agrémenté" gâteaux, desserts et salades de cet assaisonnement qu'il qualifie de délectable. "Depuis que je me suis lancé dans les vers, mon entourage paraît hésiter à venir dîner chez moi..." admet-il.

L'ennui me damne



Je vis dans l'attente du départ...

Le Soleil, François Brunelle

ROCHER-AUX-OISEAUX, Iles-de-la-Madeleine — Je ne fais plus rien. Je me laisse vivre en attendant qu'on effectue le changement des gardiens.

Le brise-glace viendra probablement jeudi ou vendredi. Je n'aurai donc passé que trois semaines au Rocher, c'est assez.

Malgré le retard d'une semaine, en août, le bureau de district de la garde côtière canadienne, à Charlottetown, a décidé de ne pas chambarder l'horaire des gardiens de phare.

Cela fait l'affaire de Jim McLean et Lauréat Leblanc. Ils passeront Noël ici, mais ils retourneront dans leurs familles pour le Premier de l'An.

Cela fait aussi mon affaire que de partir jeudi ou vendredi. C'est peut-être l'ennui qui me damne, qui me rend taciturne, indolent, je ne sais pas. Je sais par contre que je ne

m'adapte pas à la solitude et à l'isolement total du Rocher-aux-Oiseaux. On manque de communication avec la famille, les parents et les amis. Le téléphone est une belle invention. Les journaux et l'automobile aussi.

Je ne sais pas combien gagnent les gardiens de phare. C'est probablement entre \$13,000 et \$14,000, annuellement. Justement, sur le plan financier, malgré un confort quand même relatif, ce n'est pas suffisant.

C'est plus difficile ici que sur un bateau, dans un chantier éloigné ou encore dans le Nord. Deux hommes travaillent pendant 30 jours d'affilée, solitaires, isolés, confinés à un territoire sauvage où il y a quelques arbres seulement.

Malgré les 30 jours passés à la maison, la vie familiale et sociale est sérieusement affectée.

Les onze dernières années, Lauréat n'en a passé que six avec sa femme et ses enfants, ses concitoyens. Attendre, passer une vie à attendre, avec Cécile Leblanc. Un séjour de quelques jours au Rocher-aux-Oiseaux constitue une aventure emballante. Passer un mois sur le Rocher, ce n'est plus pareil. C'est un paradis pour les oiseaux, pas pour les humains.

Je me lève tard depuis quelques jours. Après le déjeuner, vers 10h, je fais lentement le tour de l'île. Les fous de bassin, très beaux, très calmes, n'apprécient guère ma randonnée quotidienne sur les galets, aux bords des falaises. Lorsqu'ils m'aperçoivent, ils s'agitent, je m'approche rapidement, ils prennent tous leur envol.

Cent pieds plus bas, du côté sud, les phoques gris sont déjà installés sur les grandes roches plates au bord

■ Notre journaliste Florent Plante mène une expérience peu commune au Rocher-aux-Oiseaux, où il séjourne pour une période d'un mois en seule compagnie de gardiens de phare et du photographe François Brunelle. Sur ce rocher de 600 pieds de longueur et de 200 pieds de largeur, à une trentaine de milles au nord-est des Iles-de-la-Madeleine, dans le golfe du Saint-Laurent, il vit au rythme du ciel et de la mer, ne rompant la solitude que pour nous transmettre par radiotéléphone ses textes et les photos par lesquels nous pouvons vivre avec lui le déroulement de son expérience les mardi, jeudi et samedi dans LE SOLEIL.

Entre ciel et mer

par Florent Plante



Le Soleil, François Brunelle

Un rocher pour les oiseaux, pas pour les humains.

de la mer. Certains jours, ils aiment se chauffer au soleil.

Vers 11h, je rends visite à mes voisins. En plus de leur travail de gardiens de phare, ils s'affairent encore à gratter et à peindre les bâtiments. On jase des bateaux qui sillonnent inlassablement le golfe, de la magnifique température, de la pêche, de l'excellent maquereau frais qu'on a mangé, du homard qui pullule dans le coin et que l'on capturerait si on avait quelques trappes.

Vers 13h, l'ouvre-boîte entre en action. Pour le souper aussi, il en travaille un coup. Je me nourris maintenant de soupe et de jus de légumes, de fèves au lard, de spaghetti, de fruits et de desserts en boîte. J'ai épuisé ma provision de hot dogs, smoked meat, de jambon et de saucissons.

L'après-midi, je descends au quai. Après quelques timides plon-

gées à l'eau, comme les phoques, je me chauffe au soleil. A l'occasion, je descends quelques "National Geographic" empruntés à la bibliothèque des gardiens, ou encore quelques vieux "pocket books" américains, évidemment tous des westerns ou des romans policiers, que des techniciens ou des ouvriers ont laissés dans les garde-robes de ma maison.

L'après-midi, à l'aide d'une carte publiée dans un "National Geographic" qui n'a plus sa page couverture, j'ai calculé les distances séparant le Rocher-aux-Oiseaux de différentes villes et points géographiques, au pays comme ailleurs.

Si la petite corde qui me servait de mesure ne m'a pas joué de tours, il y a environ 200 milles entre le Rocher et Gaspé. Excluant l'archipel des Iles-de-la-Madeleine, la terre la plus rapprochée est environ à 75 milles au sud, le Cap-Breton. La pointe de Terre-Neuve au nord-est

ainsi que la pointe de l'île d'Anticosti au nord-ouest, sont à 90 milles.

Du perron de mon bungalow, je suis à 650 milles de Québec ou de Boston. La ville la plus rapprochée, en Europe, est Lisbonne au Portugal, qui est à 2,300 milles du Rocher. Je fais faire un demi-tour à ma corde, à 2,300 milles à l'ouest, j'arrive à Edmonton.

J'ai eu des problèmes avec la Ville lumière. En ligne droite, Paris est à 2,700 milles à l'est d'ici. Mais à l'ouest, à 2,700 milles, ma corde se rend à Vancouver. Je pense que je devrais être plus proche du Portugal que du Pacifique.

Le soir, je retourne chez mes voisins, ou encore Jim et Lauréat viennent faire un tour au bungalow. La plupart du temps, on jase encore de la pêche, de la chasse aux phoques, des faits divers et des expériences vécues au Rocher depuis des années.

Mgr Lavoie en appelle de son renvoi

(PC) — Mgr Raymond Lavoie affirme qu'il a été démis de ses fonctions d'aumônier du Centre de détention d'Orsainville et de la prison des femmes de Québec—Maison Gomin.

Dans un communiqué publié en fin de semaine, l'ex-curé de Saint-Roch a révélé qu'un fonctionnaire du ministère de la Justice l'avait prévenu, vendredi dernier, qu'il n'était plus à l'emploi de ce ministère comme aumônier des deux prisons de Québec.

Selon lui, cette décision survient après qu'il eut demandé que l'on revise ses fonctions pour lui confier un rôle "d'ombudsman local".

Soulignant qu'il lui était devenu impossible, en conscience, d'exercer le rôle d'aumônier selon la formule traditionnelle, Mgr Lavoie a révélé qu'il avait demandé que l'on redéfinisse ses fonctions en lui confiant un pouvoir d'enquête et de recommandation.

L'ex-curé de Saint-Roch avait lui-même demandé à être relevé temporairement de ses fonctions il y a deux semaines, en attendant la tenue de l'enquête du coroner sur la mort d'un prévenu de 18 ans, trouvé pendu dans

une cellule du quartier général de la police municipale, à Québec.

Prononçant l'homélie aux obsèques du jeune homme, il avait dénoncé la brutalité qui, selon lui, est devenue une pratique habituelle au sein des corps policiers.

Mgr Lavoie a d'autre part annoncé qu'il en avait appelé de son congédiement auprès du ministère de la Justice et de l'archevêché de Québec.

Il a précisé qu'il appartenait à son évêque de définir ses fonctions, puisque l'aumônier est le représentant de l'Eglise et non pas de l'Etat.

Appui au pape Jean

"Le père Jean de la Trinité, fondateur et pape de la communauté des apôtres de l'Amour infini, n'est pas un catholique, mais une longue et minutieuse enquête m'a amené à la conviction que s'il n'est pas un saint, il se conduit comme s'il l'était."

C'est ce qu'a soutenu, par ailleurs dans un autre communiqué transmis à la presse.

Selon Mgr Lavoie, le pape Jean qui est emprisonné depuis quatre mois à

Parthenais, pour outrage au tribunal, relativement à la séquestration de deux enfants de la famille Currier, est la victime des tribunaux qui appliquent la loi de façon aussi mesquine qu'irréprochable en lui refusant tout cautionnement.

"A mon humble jugement, poursuit l'aumônier, le décret du concile du Vatican sur la liberté de conscience s'oppose radicalement à l'attitude de l'Etat québécois dans ce dossier, attitude prise au nom d'une population à large majorité catholique et à travers le système judiciaire chargé d'appliquer une loi incomplète et injuste."

Mgr Lavoie va même jusqu'à soutenir que le Père Jean de la Trinité et la mère des enfants, Mme Currier, sont des martyrs au même titre que Jésus et tous les autres qui le furent, avant comme après lui, "car, poursuit-il, la vraie raison du martyre, c'est toujours qu'au nom de Dieu, on refuse la loi de l'Etat."

En conséquence, l'ex-aumônier des prisons de Québec demande au ministre de la Justice, Marc-André Bédard, d'intervenir personnellement dans ce cas.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

9 1/2%

Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 5 ans.

Québec: 1135 Chemin St-Louis (418) 681-0277
(M. Jacques Arseneault)

• Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto • Kitchener • London
• Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary
• Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

INSTITUTION INSCRITE. RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

Camille TETU
Place Laurier (face au Dominion)
653-4081

	SHAMPOOING ROGIER 400 ml toutes les variétés AVEC CE COUPON 1.99		SACS À JETER PLAYTEX format de 100 BOTTLES AVEC CE COUPON 1.99
	TONIQUE WAMPOLE AVEC CE COUPON 1.99 16 OZ		SUPPOSITOIRES A LA GLYCÉRINE pour adultes 81e de 24 AVEC CE COUPON .79

RABAIS DE 10% SUR COSMÉTIQUES ET PARFUMS À PARTIR DU PRIX DE DÉTAIL SUGGÈRE DURANT TOUTE L'ANNÉE.

En vigueur du 5 au 16 septembre 1978
Quantité limitée

INTER-LOTO		TIRAGE 865 1/9/78		1,133,042 billets vendus		8,617 gagnants		969,550 en prix	
1^{er} NUMÉRO COMPLET		1476017	GAGNE	\$250,000	3^e NUMÉRO COMPLET		2097658	GAGNE	\$50,000
6 BILLETS SE TERMINANT PAR		76017	GAGNENT	\$1,000	12 BILLETS SE TERMINANT PAR		97658	GAGNENT	\$1,000
951 BILLETS SE TERMINANT PAR		017	GAGNENT	\$50	1147 BILLETS SE TERMINANT PAR		658	GAGNENT	\$50
2^e NUMÉRO COMPLET		1654366	GAGNE	\$100,000	4^e NUMÉRO COMPLET		1237031	GAGNE	\$25,000
9 BILLETS SE TERMINANT PAR		34366	GAGNENT	\$1,000	9 BILLETS SE TERMINANT PAR		37031	GAGNENT	\$1,000
1129 BILLETS SE TERMINANT PAR		366	GAGNENT	\$50	956 BILLETS SE TERMINANT PAR		031	GAGNENT	\$50
5^e NUMÉRO COMPLET		1472371	GAGNE	\$25,000	7^e NUMÉRO COMPLET		1911061	GAGNE	\$5,000
14 BILLETS SE TERMINANT PAR		72371	GAGNENT	\$1,000	7 BILLETS SE TERMINANT PAR		11061	GAGNENT	\$1,000
1140 BILLETS SE TERMINANT PAR		371	GAGNENT	\$50	944 BILLETS SE TERMINANT PAR		061	GAGNENT	\$50
8^e NUMÉRO COMPLET		1143116	GAGNE	\$5,000	12 BILLETS SE TERMINANT PAR		43116	GAGNENT	\$1,000
1119 BILLETS SE TERMINANT PAR		116	GAGNENT	\$50	1119 BILLETS SE TERMINANT PAR		116	GAGNENT	\$50

Tous les billets gagnants de \$1,000 et \$50 de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

l'éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Paulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beuchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'édition:
Marcel Popin

Une prise de sang nationale

Le Barreau canadien, qui vient de tenir son congrès à Halifax, a renvoyé aux calendes grecques un rapport sur la constitution qui suggérerait quelque part que la reine soit remplacée comme chef d'Etat par un Canadien.

C'est le 25 juillet dernier qu'une fuite dans un journal de Toronto avait amorcé une controverse qui a pris fin, jeudi, avec une résolution expliquant que le document en question ne représentait pas les vues de l'Association du Barreau canadien et demandait qu'il soit maintenant étudié par les sections provinciales. Au Québec, une telle étude risque de ne pas prendre grand temps si l'on en juge par l'attitude qu'ont adoptée les congressistes québécois sur la réaffirmation de leur allégeance à la souveraineté britannique.

Le dossier étant, à toutes fins utiles, fermé pour longtemps, il n'empêche qu'il a constitué une excellente prise de sang nationale sur l'état de santé de la monarchie au Canada. Déjà, le projet de loi Trudeau avait-il soulevé une vive opposition en suggérant fort timidement de donner au gouverneur général les pouvoirs d'un chef d'Etat en l'absence de la reine.

On a vu, à Régina, nos hommes politiques canadiens se rendre à l'évidence que le fait de se rallier à cette thèse pourrait s'avérer politiquement suicidaire. Mais les membres anglophones

du Barreau canadien nous en ont, quant à eux, mis plein les yeux. On a crié au crime de lèse-majesté, au complot antimonarchique au grand dam des délégués québécois dont l'indifférence respectueuse est quand même facile à expliquer.

Pourtant, une telle proposition ne ferait que confirmer par un texte législatif une pratique constitutionnelle courante chez nous. Mais, là comme dans tout autre domaine, le cœur anglophone a ses raisons que la raison francophone ne doit pas ignorer.

Certes, comme citoyens canadiens, nous n'ignorons pas que, constitutionnellement, nous demeurons les "loyaux sujets de sa Majesté" et que, à cause de cet anacronisme qui réjouit mais ne satisfait pas encore M. Diefenbaker et les autres de même farine, la Couronne préside encore nos débats judiciaires et chapeaute notre administration publique.

Mais on veut bien admettre, par contre, que des motifs de courtoisie politique nous rattachent encore à cette allégeance purement symbolique et le respect de certains sentiments ethniques canadiens nous empêche de déchirer trop brutalement cet encombrant cordon. On voudra bien arguer du fait que la reine n'est pas tant considérée comme telle comme Reine du Canada mais comme chef du Commonwealth qui est une association volontaire dont le Canada fait partie. Mais on n'empêchera pas quiconque, même le

moins fidèle des anglophones, de donner au fait un sens qui ne comporte aucune ambiguïté.

Il est certain et fort normal que le sentiment royaliste perd du terrain au pays. Mais les réactions que tant la proposition Trudeau que celle du Barreau canadien ont suscitées démontrent hors de tout doute qu'il est prématuré de rêver d'un chef d'Etat canadien, surtout à une période de notre histoire nationale où l'unité canadienne se tient sur la corde raide. Quand le "char de l'Etat navigue sur un volcan", comme dirait Joseph Prudhomme, ce n'est pas plus le temps de ressasser du "monarchiste" que de sonner le ridicule tocsin du "colonisé".

Certes, en rédigeant son rapport, le comité du Barreau canadien n'a-t-il voulu écouter que la voix du bon sens. Si nous sommes réellement un peuple fier et désireux de l'indépendance totale, ne serait-il pas temps de nous débarrasser de tous nos relents de colonialisme? Pourquoi, en somme, nous embarrasser de symboles qui n'ont pratiquement rien à faire dans notre système de gouvernement?

Mais, le document fut-il ou non destiné à servir de ballon d'essai, sa divulgation a bel et bien prouvé qu'à cette argumentation irréfutable s'oppose une forme d'émotivité que l'on ne pourrait trop reprocher à un anglophone pas plus d'ailleurs qu'un nationalisme de bon aloi à un francophone.

N'empêche qu'il n'est pas interdit de s'attacher à cet abcès, "tranquille, pas vite" avec toute la componction que cela exige. En fait, il ne faudrait pas tenter de le faire d'une manière drastique tant que l'opinion publique sera aussi divisée à ce sujet. Il faut procéder par étapes évolutives, au fur et à mesure que les mentalités changeront, car elles changeront à coup sûr.

Elles changeront dans la mesure où l'on voudra se pencher sur des questions fondamentales pour replâtrer ce grand pays, ce qui n'est certainement pas le cas pour celle de notre monarchie constitutionnelle. Elles changeront lorsque certains anglophones, en nombre encore hélas trop grand, finiront par admettre que le Canada n'est plus une filiale de Londres et que certains francophones voudront bien sacrifier l'accessoire à l'essentiel et avouer que les symboles royaux, certes détestables pour eux mais non moins existants, ne briment en rien la marche de leur vie quotidienne.

Le document du Barreau aurait donc servi à quelque chose de fort utile s'il n'avait fait que préciser davantage les véritables priorités auxquelles doivent s'attaquer les artisans de la réfection canadienne. En cela, il vaudrait largement les \$200,000 qu'on est présumé l'avoir payé.

Paul LACHANCE

revue de presse

Des critiques creuses

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par La Presse Canadienne.

Si, comme cela semble probable, le gouvernement décide d'imposer des règles plus strictes concernant les prestations d'assurance-chômage, il doit s'assurer que les nouveaux règlements s'appliquent à tout le monde, et non pas seulement aux jeunes.

Où alors se pourrait-il que le premier ministre Pierre Trudeau ait oublié que le taux de chômage pour les jeunes Canadiens de 15 à 24 ans est de 14,2 pour cent, par comparaison avec 8,4 pour l'ensemble de la population?

Il avait sûrement l'air d'avoir oublié ces statistiques quand il a averti les jeunes, à Toronto, que s'ils faisaient

les difficiles dans leur recherche d'un emploi, ils s'exposeraient à perdre leurs prestations d'assurance-chômage.

Mais qu'a donc Trudeau à reprocher aux jeunes? Ce n'est pas la première fois qu'il se plaint du fait qu'ils sont trop difficiles sur la qualité des emplois. Il l'a fait au début du mois, quand il a dit, dans le discours qu'il a prononcé à la télévision sur la politique économique: "Trop de jeunes hommes et jeunes femmes ne travaillent pas: la plupart parce qu'ils ne trouvent pas d'emplois, mais certains parce qu'ils sont trop difficiles".

S'il existe de bonnes raisons de rendre plus stricts les règlements concernant les prestations d'assurance-chômage — et cela est loin d'être sûr

quand on sait qu'il y a près d'un million de personnes sans emploi — ces raisons ne concernent certainement pas exclusivement les jeunes.

Les préposés aux bureaux d'assurance-chômage, qui ont affaire aux jeunes à la recherche d'emplois, affirment que ces derniers, tout autant que leurs aînés, désirent travailler.

La façon la plus directe de diminuer les frais d'assurance-chômage est de stimuler l'économie en créant de nouveaux emplois. C'est à cela que Trudeau devrait s'appliquer. Les critiques qu'il formule contre les jeunes sonnent creux tant qu'il ne réussira pas à promouvoir la croissance économique et un nombre plus grand d'emplois.

The Toronto Star

Le déclin de l'industrie

Le libre échange n'existe pas. En effet, le libre échange impose un prix très élevé au plus faible des partenaires consentants. A long terme, il peut être ou non profitable, mais une fois établi, il est irréversible.

Le comité permanent du Sénat sur les Affaires étrangères, après deux années d'étude, déclare que "les Canadiens devraient examiner sérieusement les profits à tirer du libre échange avec les Etats-Unis". Bien sûr, c'est précisément ce que le Canada fait depuis 11 ans.

Le comité suggère le libre échange comme une façon de maintenir la solvabilité du Canada, face à l'augmentation de la compétition globale, et à la détérioration de l'économie au niveau domestique.

Les statistiques nationales sur l'emploi sont là pour prouver le déclin de la force industrielle du Canada. Le nom-

bre d'emplois au pays a augmenté de 82,000, si on en croit le plus récent sondage effectué par Statistique Canada. Mais le secteur manufacturier a perdu 15,000 emplois.

Cette tendance risque de transformer le Canada en une nation de commerçants et de fouilleurs des ressources naturelles. L'économie canadienne ne peut pas croître de cette façon-là, et elle ne survivra probablement pas aux pressions imposées par les pays industrialisés qui veulent l'accès illimité aux ressources canadiennes: les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, etc.

Cependant, il est fort peu probable que le libre échange avec les Etats-Unis constitue une solution.

Les Etats-Unis ont déjà fait savoir ce qu'ils pensent du libre échange, dans le domaine de l'industrie automobile. Le pacte de libre échange d'automobi-

les et de pièces coûte au Canada plus de \$1 milliard par année, sans compter le prix élevé des "primes" aux manufacturiers d'automobiles.

Le comité du Sénat n'offre rien de vraiment nouveau. Ce qu'il dit, en fait, c'est qu'à défaut de faire concurrence aux Etats-Unis, on peut devenir leurs associés. Le résultat serait de rendre l'économie canadienne entièrement dépendante de l'extraction des ressources, pendant que les usines et les manufactures américaines fabriqueraient nos produits de consommation...

L'industrie et le gouvernement canadiens ont l'obligation de rendre le Canada compétitif, pour ensuite négocier à partir d'une position de force. Toute nation qui abandonne la lutte et qui négocie à partir d'une position faible se trouve, ni plus ni moins, à vendre son avenir.

The Ottawa Citizen

La culture anglaise menacée

Le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Regan, qui se présentera à l'électorat lors des élections provinciales du 19 septembre, a exprimé l'opinion d'un grand nombre de Canadiens quand il a déclaré, lors de la conférence des premiers ministres provinciaux qui vient de se terminer, que les Canadiens anglais ont une culture dont ils sont fiers et qu'ils désirent préserver.

"Parfois, a-t-il dit, il semblerait que toute tentative visant à préserver la culture canadienne-française soit considérée comme une forme de patriotisme à l'intérieur du Québec, et ailleurs comme une contribution à l'unité nationale, mais que tout effort concernant la culture canadienne-anglaise, et la protection de cette culture, soit perçu comme un préjugé étroit et réactionnaire.

"Au Québec, on célèbre, en prose et en chanson, sans gêne et sans hésitation, chacun des chapitres de la glorieuse histoire des Québécois.

"Au Canada anglais, désormais, il n'est plus considéré comme poli ou patriotique de parler des événements qui ont mené à l'établissement dans ce pays, du drapeau, des lois et des institutions parlementaires britanniques.

"Je crois très sérieusement que l'unité nationale serait réalisée plus rapidement, si on montrait à préserver la culture du Canada anglais la même sensibilité que celle dont on fait pour la culture québécoise."

Il se peut que dans certains milieux on critique le premier ministre Regan

pour ces observations, mais à notre avis, elles sont non seulement valables, mais attendues depuis longtemps.

Les Canadiens d'expression anglaise ont certainement une culture, qui non seulement les distingue de leurs amis américains d'une manière significative, mais qui les aide à mettre sur pied les grandes institutions démocratiques que notre nation possède aujourd'hui.

Le premier ministre Regan réalise que notre culture anglaise vaut la peine d'être préservée, et qu'elle sera peut-être encore plus importante et plus indispensable au développement du Canada dans les années à venir.

The Niagara Falls Review



l'opinion des lecteurs

Le sans-gêne de l'automobiliste

M. le rédacteur en chef

Ce message s'adresse aux automobilistes.

Je suis un piéton, j'habite le quartier Saint-Jean-Baptiste de la ville de Québec. Je mentionne le nom de mon quartier, mais ici c'est comme beaucoup d'autres endroits. Je trouve ma condition de piéton bien difficile, c'est souvent une guerre PIETON-MACHINE. Eh oui! tu es le plus fort et ne t'en fais pas, je ne suis pas suicidaire. Cependant, il t'arrive trop souvent d'aller un peu loin et fais bien attention à toi, tu finiras bien par attraper un, un piéton bien broyé en dessous de tes roues.

Si tu es en train de rouler sur une autoroute, vas-y mon gars! Tu ne me verras pas en ces lieux strictement défendus aux piétons. MON quartier n'est pas une autoroute, les rues sont étroites et habitées par des enfants, des adolescents, des adultes et des vieillards, j'aimerais tellement que tu y penses un peu.

Et le code de la route, le connais-tu dis-moi??? Je n'ai pas d'auto et j'en ai jamais conduit non plus. Il me semble pourtant de mon devoir de t'enseigner ce que signifie un arrêt, eh oui! un STOP. Si tu as un stop tu arrêtes, c'est tout et le piéton traverse la rue. Ne t'en

fait pas, de toute façon tu arriveras avant moi à ta destination. Tu n'as pas de stop? Et bien là mon cher ça va, c'est toi qui as la priorité et tu ne vas pas m'entendre crier et même hurler si c'est toi qui passes avant moi.

Lorsqu'il y a des lumières est-ce que ça te dit quelque chose les bonshommes blancs qui clignotent? Non, je ne vais pas m'affoler ni te faire une crise de delirium tremens, je vais tenter de t'expliquer calmement. "TU ARRETES", c'est tout et tu arrêtes même si tu as une lumière verte et que tu désires tourner, tu attends un peu, JE PASSES et ensuite tu as le chemin libre et tu peux peser dessus, tu comprends c'est le seul moment (le bonhomme blanc) où je serais supposée pouvoir traverser en toute quiétude.

Oh! je sais bien que là je t'explique tout ça mais que de toute façon c'est toujours TOI qui gagnes le passage même si ce n'est pas à toi de passer car au fond c'est très simple: JE ME POUSSÉ OU TU ME PASSES DESSUS, et c'est tout!

C'est bien là le point le plus crucial de ma misérable lettre. Traverser la rue c'est si souvent pour moi affronter une guerre entre l'homme et la machine.

Connais-tu un conducteur d'auto mort ensanglanté d'avoir frappé un piéton qui traversait la rue???

Personnellement, je t'avouerais bien franchement que j'ai jamais vu ça. Mais achète un journal, n'importe lequel et tu pourras y trouver la situation contraire à tous les jours de l'année.

Louise Chouinard
Québec

A nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1856, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Imprimeur. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

la page cinq

Les francophones hors Québec

La nécessité de renverser l'histoire

par Léonce Gaudreault

Au début de l'été dernier, presque coup sur coup, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) voyait partir ses deux âmes dirigeantes, deux hommes qui avaient contribué à faire de cet organisme, nourri à même la mamelle fédérale, l'un des enfants terribles de la confédération canadienne.

Fin mai, le fougueux directeur général Hubert Gauthier donnait sa démission. De vieille souche franco-manitobaine (de la quatrième génération, précise-t-on avec une certaine fierté, lorsqu'on parle de lui), Hubert Gauthier avait transporté jusqu'à Ottawa sa conscience de la nécessité de renverser l'histoire avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que l'assimilation n'ait complètement terminé son oeuvre dans cette région du pays fondée aussi par les Canadiens français.

On ne connaît pas encore le fin fond de cette démission.

Début juin, à l'occasion de l'assemblée générale de l'organisme, c'était au tour du président de partir. Non pas par choix mais à la suite d'une élection au sein des quelque 25 délégués représentant les neuf associations provinciales de francophones (toutes les provinces moins le Québec, évidemment). C'est ainsi que le Père Donatien Gaudet, cet Acadien virulent, empêché de tourner-en-rond, était forcé de quitter la présidence qu'il avait pleinement occupée et personnalisée depuis deux ans. Dans les deux cas, au-delà des explications courantes, sans doute en partie fondées, comme les "il avait fait son temps" — "la tâche est énorme, il faut du sang neuf", il faut chercher plus profondément les explications. Il faudra y revenir.

La présidence est maintenant assumée par un Acadien de Nouvelle-Ecosse, Paul Comeau, soutenant un discours moins haché que le premier. En apparence pour le moment, puisque celui-ci, encore privé de son directeur général, n'a pas encore vraiment pu révéler de quel bois il est fait. Quant à la

vacance créée par le départ de Hubert Gauthier, celle-ci tarde à être comblée.

Des têtes nouvelles

A ces changements importants à la tête de la FFHQ s'ajoutent ceux qui se font dans les associations provinciales.

Une femme, Marie Jubinville, assume maintenant la direction générale de l'Association des Franco-Manitobains, remplaçant Raymond Poirier, un leader qui pendant trois ans a su utiliser la manière forte, pour soutenir le mouvement de ces francophones de la rivière Rouge (Red River), un peu à la manière d'Hubert Gauthier à la FFHQ.

Au Nouveau-Brunswick, Me Gérard Snow a remplacé Denis Lozier, tandis qu'en Nouvelle-Ecosse, il a fallu également nommer un nouveau directeur général (Jean-Denis Comeau) pour remplacer Paul Comeau, grimpé au sommet de la fédération.

Enfin, les Franco-Ontariens devront eux aussi à leur tour se chercher un nouveau grand patron (là-bas, cet employé permanent se nomme secrétaire général), puisque Rémy Beauregard vient de démissionner de ce poste qu'il paraissait vouloir occuper à vie. Mais après sept ans... et un mois, il vient de céder la place pour accepter un job pour le Secrétariat d'Etat fédéral à Toronto. Toute proportion gardée, ce passage de l'autre côté de la clôture pourrait être de même nature que celui que pourrait décider de faire l'ex-président de la CEQ, Yvon Charbonneau, en acceptant un poste au sein du gouvernement.

Bref, ce parallèle montre qu'au-delà des remerciements bien mérités et aussi d'usage qu'on pourra distribuer à M. Beauregard, certains Franco-Ontariens trouveront là un motif d'espoir pour que l'ACFO (Association canadienne-française de l'Ontario) cesse de craindre de trop s'éloigner du rythme imposé par le muscle cardiaque du premier



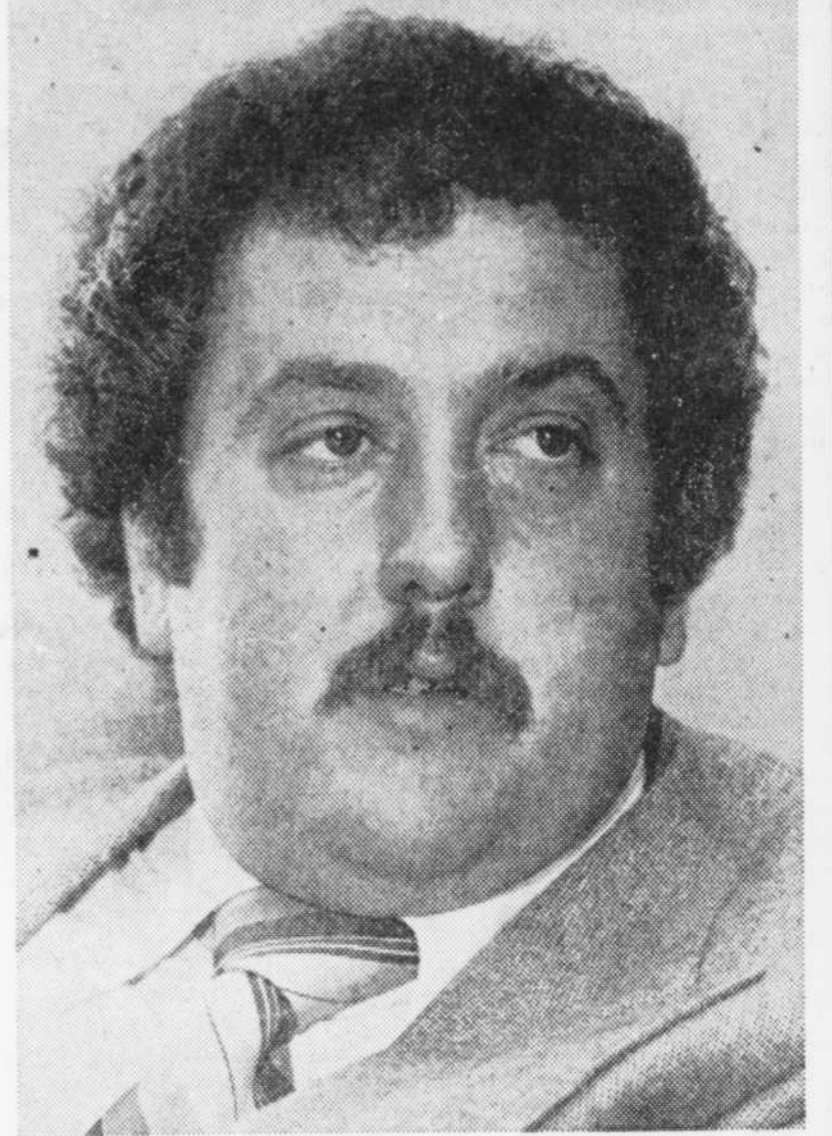
Donatien Gaudet: il a fait son temps.

ministre ontarien William Davis, en regard des droits à redonner à cette "minorité".

Un certain plaisir

Les deux départs à la direction de la FFHQ ont certes dû rendre heureux les autorités politiques d'Ottawa, pas tellement le secrétaire d'Etat John Roberts que le ministre Marc Lalonde, chargé des relations fédérales-provinciales.

Le premier, généralement perçu comme un libéral sensible aux préoccupations de groupes minoritaires comme le sont les francophones vivant hors du Québec, semble accepter plus facilement que ceux-ci "mordent la main de ceux qui les nourrissent". Le deuxième, moins libéral mais plus politique, plongé dans le vif de la bataille engagée entre Ottawa et Québec, ne saisit guère que la FFHQ ne soit pas un



Paul Comeau: la tâche est énorme.

allié dans cette lutte contre le Québec.

Il faut en effet préciser que c'est en grande partie du gouvernement fédéral que la FFHQ puise ses fonds. Sur un budget de quelque \$300.000, plus des deux tiers viennent des goussets du gouvernement fédéral. Tout récemment, le Québec s'est ajouté au nombre des donateurs

(\$25.000 en plus de divers autres services techniques).

Cette générosité politique, l'histoire l'enseigne, est inconditionnelle tant que les intérêts généraux des deux (donateurs et bénéficiaires) concordent même si le bénéficiaire élève la voix de temps en temps.

Mais s'il mord? Demain: Après les comptes nationaux des Canadiens français.

Une cure de dégraissage salubre



Denis de Belleval: non à la social-bureaucratie.

Le ministre québécois de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, prononçait récemment un discours devant les participants au 30e congrès annuel de l'Institut d'administration publique du Canada. Dans ce discours intitulé: "L'Etat: monstre ou obèse", M. de Belleval fait état des problèmes qui hantent actuellement l'administration publique. Nous publions un extrait de ce discours. Les sous-titres sont du SOLEIL.

La place qu'occupe l'Etat étant directement proportionnelle aux impôts qu'il perçoit, aux emprunts qu'il contracte et aux bureaucrates qu'il engage, je pense que les quelques gestes que nous avons déjà posés en ces matières indiquent bien notre désir d'effectuer une cure de dégraissage salubre.

Ces gestes ne seront pas cependant isolés. Ils sont en voie d'être complétés par d'autres mesures dont l'opportunité n'est pas moins grande.

En matière de politique salariale d'abord, nous allons convier les employés de l'Etat à accepter des rémunérations qui correspondent davantage aux traitements que réserve l'ensemble de notre société à leurs collègues des secteurs concurrentiels. Il ne serait pas juste que les fonctionnaires subventionnent les services publics à même des rémunérations inférieures. Il n'est pas plus juste socialement que les autres travailleurs subventionnent les fonctionnaires par leurs impôts en leur finançant des avantages salariaux et autres supérieurs à ce qu'ils peuvent obtenir eux-mêmes pour des tâches et des qualifications équivalentes. On comprendra mieux l'enjeu si l'on sait qu'environ 30 pour 100 de toutes les dépenses de l'Etat québécois est consacré au paiement des salaires des employés de la fonction publique et des organismes parapublics: hôpitaux, commissions scolaires, etc...

Or, nous avons de bonnes raisons de prétendre qu'actuellement, la rémunération globale des employés de l'Etat, c'est-à-dire comprenant les salaires et les avantages sociaux, mais sans compter le bénéfice de la "sécurité d'emploi, dépasse sensiblement la rémunération correspondante de leurs concurrents et confrères

des secteurs concurrentiels. Et malgré la réthorique parfois conventionnelle des leaders syndicaux, il ne manque pas de signes qui laissent croire que les employés concernés eux-mêmes comprennent déjà l'opportunité d'un retour à la "raisonnabilité" dont parlait à ce sujet le premier ministre. En effet, le Québec ne serait certainement pas à l'abri des mouvements de révolte des payeurs de taxe comme ceux qui se sont produits récemment aux Etats-Unis, mouvements qui se tournent inévitablement contre les fonctionnaires eux-mêmes, si le gouvernement ne défendait pas une politique salariale cohérente et perçue comme juste pour tous les citoyens.

Domestication nécessaire

Un autre aspect de la domestication nécessaire de la bête étatique concerne les sociétés d'Etat. Ces sociétés se sont développées au Québec pour les mêmes raisons qu'un peu partout ailleurs, c'est-à-dire non pas pour des motifs idéologiques, mais pour répondre généralement à des lacunes de l'entreprise privée sur le plan régional ou national. Il s'agissait aussi souvent d'assurer un contrôle autochtone sur des entreprises jugées stratégiques ou susceptibles d'engendrer des effets économiques multiplicateurs dans des secteurs donnés et de contribuer au développement d'un entrepreneurship proprement québécois. Ces derniers facteurs sont particulièrement importants pour un peuple dont l'économie est largement dominée de l'extérieur, tant sur le plan culturel que financier, et qui croit fermement que le progrès économique à long terme ne peut venir, essentiellement que de ses propres initiatives.

On comprendra aussi aisément que le présent gouvernement désire utiliser à fond ces outils de développement et leur donner toutes les occasions d'expansion que requièrent une structure industrielle déficiente et une situation dramatique de l'emploi. Cette situation peu enviable provient d'ailleurs en bonne partie des politiques fédérales souvent ineptes et parfois carrément défavorables à notre endroit en matière de développement industriel. Le récent dossier de l'implantation de Ford à Windsor, grâce à une subvention fédérale absolument discrétionnaire et en dépit de l'existence du pacte canado-américain de

l'automobile, a permis à un gouvernement sortant et paniqué d'atteindre le sommet du ridicule sous ce rapport, d'autant plus que l'industrie automobile est déjà concentrée à 90 pour 100 dans la province voisine.

Le principal moteur

Ceci étant dit, le gouvernement reconnaît que le secteur privé, traditionnel ou coopératif, restera au Québec le principal moteur du développement économique et que l'action de l'Etat doit contribuer à renforcer et à dynamiser l'entrepreneurship privé plutôt que de lui substituer la propriété publique. Nous avons d'ailleurs déjà pris en ce sens de multiples mesures et je ne pense pas déformer la réalité en disant que jamais gouvernement québécois n'aura autant multiplié les contacts et établi autant de points de concertation pratique avec le monde des affaires.

Quant aux entreprises publiques, des mesures draconiennes ont déjà été prises pour renforcer leur direction et améliorer leur performance, clarifier leurs objectifs et les intégrer dans des objectifs d'ensemble. En particulier, le ministre des Finances a déjà indiqué qu'il ne sera plus question d'investir à fonds perdus dans des entreprises qui doivent être concurrentielles comme les autres. Et si l'on désire quand même imposer à une entreprise d'Etat des actions qui relèvent d'abord d'une politique sociale, ceci doit être exposé publiquement et se refléter clairement dans sa comptabilité si l'on veut maintenir la crédibilité et la motivation de ses dirigeants. Le contrôle parlementaire de ces entreprises doit aussi être renforcé.

Finalement, nous voulons aussi porter notre action d'allègement de la machine étatique, au niveau des institutions elles-mêmes, soit par la décentralisation des responsabilités, soit par leur régionalisation, soit en les défonctionnalisant.

Décentralisation

Du côté de la décentralisation, il s'agit de donner à des instances locales davantage de pouvoirs et de fonctions qu'elles n'en possèdent actuellement. En priorité, cela s'adresse aux municipalités en faveur desquelles une réforme fiscale est actuellement proposée et en voie d'être définitivement mise au point

en collaboration avec les principaux intéressés. Graduellement, on envisage aussi de confier à ces municipalités des responsabilités et des ressources supplémentaires, soit sur le plan local, soit sur le plan inter-municipal, en commençant d'abord par ce qui touche à l'aménagement du territoire. Une législation en ce sens a d'ailleurs déjà été annoncée.

De même, du côté des réseaux scolaires et hospitaliers, un allègement des procédures de financement et d'approbation administratives sera mis au point de façon à spécialiser les ministères intéressés dans des fonctions de planification, d'orientation, de concertation et de contrôle à posteriori ou par exception plutôt que de tutelle spécifique.

Quant aux activités propres des ministères ou des organismes, on procédera à leur régionalisation systématique de façon à mieux desservir les clientèles et à rapprocher celles-ci des centres de décision. Ce type d'action a déjà été réalisé à la Commission des accidents du travail par exemple, tandis que la Direction générale des pêcheries ira rejoindre les pêcheurs où ils sont, c'est-à-dire en Gaspésie.

Par ailleurs, d'autres types de fonctions exécutives, actuellement dispensées dans le cadre du fonctionnarisme, pourraient être confiées à des organismes paragevernementaux, à des groupes d'intérêt ou des corps intermédiaires, etc... Qu'on pense, par exemple, aux activités de conseil aux entreprises, à la gestion des équipements du ministère du Tourisme ou à la gestion des édifices publics.

Moraliser les pratiques abusives

Finalement, il nous faut aussi examiner sérieusement les possibilités de déréglémenter les secteurs d'activités actuellement sous tutelle bureaucratique ou de trouver des moyens plus souples et plus légers de moraliser des pratiques abusives. Tel permis, tel contrôle, telle inspection, sont-ils vraiment nécessaires, ne pourraient-ils pas être exercés de façon allégée, n'encouragent-ils pas des pratiques pires ou aussi perverses que celles qu'ils veulent enrayer?

faits divers



Trente-cinq blessés

Un blessé reçoit les premiers soins après qu'un autobus loué par un groupe religieux eut capoté à la sortie de l'autoroute 35, tôt dimanche soir, à la sortie menant à Kansas City. Le lourd véhicule transportait 35 personnes qui se rendaient entendre le Rév. Billy Graham qui prenait la parole à l'arena Kemper de cette ville. Tous les passagers furent transportés dans les hôpitaux de Kansas; aucune personne n'est morte dans cet accident.

Un 4e accident d'autobus au Québec fait 15 blessés

L'ANNONCIATION (d'après CP) — Un autobus express a plongé dans un fossé, vendredi soir, à la sortie nord du village de La Conception, sis à environ 100 kilomètres au nord-ouest de Montréal, blessant plus de 15 passagers.

La Sûreté du Québec révèle que le véhicule effectuait le trajet Montréal-L'Annonciation, lorsqu'il devint apparemment hors de contrôle, traversa la route et plongea dans le fossé. Au moment de l'accident, il y avait 45 personnes à bord de l'autobus et entre 15 et 20 d'entre elles ont subi des blessures, selon la police. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de L'Annonciation, à 40 kilomètres au nord, et à celui de Sainte-Agathe.

Plusieurs des blessés ont été libérés après traitements et personne n'est en danger, selon la police. Le conducteur n'a pas été blessé et fut interrogé par la SQ. L'autobus, propriété d'Autobus Saint-Eustache Inc., était loué à la compagnie Voyageur.

Le ministère des Transports du Québec doit envoyer des enquêteurs pour examiner le véhicule et trouver la cause de l'accident.

Le quatrième

Il s'agit du quatrième accident d'autobus en un mois, au Québec.

Quarante personnes sont mortes à Eastman, le 4 août dernier, lorsque leur autobus plongea dans un lac. Deux semaines plus tard, trois enfants ont été tués et six autres blessés, quand un autobus capota au nord de Montréal.

La semaine dernière, cinq enfants faisant partie d'un chœur de chant, ont subi des blessures quand l'autobus qui les amenait de New York à Montréal a eu une collision avec un camion-remorque.

À la suite des deux accidents mortels, le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, a annoncé que tous les autobus en service au Québec devront subir un examen obligatoire au moins à tous les trois mois. Ce nouveau règlement a pris effet la semaine dernière.

M. Lessard a de plus nommé Me Robert Jodoin, expert en transport, pour mener une enquête sur la sécurité des 5.000 autobus de la province; il doit remettre son rapport dans trois mois.

La Régie

La tragédie d'Eastman pour sa part coûtera à la Régie de l'assurance-automobile du Québec plus que tout autre accident depuis le début de ce régime, le 1er mars dernier.

Selon un porte-parole de la régie, qui indemnise les victimes d'accidents pour blessures ou mortalité, l'assurance-automobile devra payer environ \$500.000 aux bénéficiaires des victimes d'Eastman.

Des 40 morts dans cet accident, 25 étaient membres d'une association de personnes handicapées d'Asbestos.

dans les Cantons de l'Est. L'accident s'est produit alors qu'ils revenaient d'une soirée théâtrale à Eastman. L'autobus, loué pour cette occasion, manqua une courbe en dévalant une pente et plongea dans le lac d'Argent.

Le porte-parole de la Régie d'assurance-automobile a ajouté que trois jours après l'accident, deux représentants de la régie se sont rendus à Asbestos, où vivaient la plupart des victimes, pour obtenir les renseignements nécessaires des familles des disparus. Moins de 10 jours après la tragédie, les premiers chèques étaient postés, a-t-il conclu.

Le montant le plus élevé que la régie a eu à payer jusqu'ici fut celui de \$300.000 versé à une veuve de 23 ans avec deux enfants qui a perdu son mari dans un accident, au début de l'été.

Les amis d'un détenu profèrent des menaces

MONTREAL (PC) — "Le sang coulera à l'extérieur des murs de Saint-Vincent de Paul si Pierre Vincent ne reçoit pas les soins requis par son piètre état de santé."

Tel est le message reçu par une station de radio de la part de soi-disant amis de ce hors-la-loi.

Pierre Vincent faisait partie du groupe de prisonniers qui ont réussi à s'évader du pénitencier Saint-Vincent de Paul, le 11 juillet dernier. Un gardien et un détenu avaient trouvé la mort au cours de cette spectaculaire évasion.

Au début du mois d'août, Vincent était repris au cours d'une fusillade, à Montréal. Un policier de la SQ et Vincent avaient été blessés au cours de cette capture.

Depuis, Vincent est sous surveillance étroite à l'infirmerie de la prison mais selon la lettre reçue par la station de radio, il serait maltraité par le personnel infirmier.

La lettre a été remise hier après-midi au portier de la station radiophonique CKVL par trois individus qui ont rapidement pris la fuite en auto après avoir annoncé qu'elle était destinée au reporter Claude Poirier et qu'il devait l'utiliser à son émission quotidienne, ce qui fut fait en soirée.

Cette lettre affirme que Vincent est dans un "état pitoyable" et "qu'il ne reçoit pas les soins que son état requiert". Selon ces informateurs, Vincent serait incapable de se nourrir et serait maintenu dans un état de faiblesse extrême.

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE



Depuis 9h. ce matin
LA SUPER-VENTE
"EAU ET FUMÉE"
de la Boutique Masculine est en cours!

Suite à un incendie chez notre voisin, liquidation complète de toute la marchandise en magasin, à des prix dérisoirement bas!

Des marques réputées, telles que:
SAMUELSON, WARREN K. COOK, CARDIN, etc.
Offerts dans toute une gamme de tailles.

Toute vente finale

3195, chemin Ste-Foy (Centre d'achats de la Colline) Ste-Foy - 656-9508

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

BOUTIQUE



MASCULINE

faits divers

Mesrine s'excuse selon Me Gilletti

PARIS (AFP) — Me Christiane Gilletti, l'ancienne avocate de Jacques Mesrine, a révélé hier que le gangster avait pris contact avec elle après son évasion de la Santé.

"Il tenait à s'excuser des ennuis causés par les conditions de son évasion", a déclaré Me Gilletti au micro d'une radio périphérique.

L'avocate se trouvait dans le parloir de la prison de la Santé, le jour de l'évasion de Mesrine. Soupçonnée d'avoir facilité l'évasion de son client, elle avait été mise en garde à vue par le juge d'instruction.

Au sujet d'éventuelles poursuites que pourrait lui valoir ce contact, Me Gilletti s'est exclamée: "Ca m'est égal, j'ai l'habitude."

Me Christiane Gilletti a par ailleurs déclaré qu'elle quittait la profession, car elle était "écœurée par le comportement du conseil de l'ordre et l'absence de solidarité de ses confrères". Elle souhaite se consacrer au tissage dans le centre de la France, a-t-elle ajouté.

Difficile à identifier à cause de sa nudité

MONT SAINT-BRUNO (d'après CP) — Un homme nu s'identifiant comme Dieu, est mort sous les roues d'un lourd tracteur, samedi soir, dans le parc provincial du mont Saint-Bruno, à 25 kilomètres à l'est de Montréal.

"Je suis Dieu. Où est l'église?" C'est ce qu'a demandé l'inconnu au conducteur. Il courut vers le tracteur et aurait apparemment glissé sous les roues. La police n'a pas encore réussi à identifier la victime. "Il était complètement nu et nous n'avons trouvé aucun vêtement", a expliqué un policier. La seule marque pouvant mettre la police sur une piste, est un tatouage d'une mouche sur la fesse gauche.

Informations erronées aux citoyens de Neufchâtel

Des "collants" publicitaires pour être apposés sur les appareils téléphoniques dans les résidences contribuent à mettre en relief une fausse information à la population de Neufchâtel et cela, au détriment de la police de Loretteville.

Le "collant" en cause laisse voir au haut la mention: "Police", suivie du numéro 842-3633. Puis il y a une série de noms de commerces, qui prend fin avec le mot: "Feu" et le même numéro de téléphone précité.

A cause du renseignement sur le service de protection de Loretteville, les citoyens de Neufchâtel dans un cas d'urgence pour un incendie ou pour une plainte à la police se tourmentent vers Loretteville au lieu de s'adresser directement à Québec. On sait que Neufchâtel est maintenant un quartier de Québec depuis quelques années.

Le mauvais acheminement des communications force la police de Loretteville à retransmettre les plaintes de Neufchâtel à Québec et les appels de feu aux pompiers de Québec.

Pour éviter ces ennuis au service de protection de Loretteville, la police de cette municipalité demande aux gens de Neufchâtel de signaler 694-6123 pour la Sécurité municipale de Québec et 694-0441 pour la centrale des pompiers de Québec.

PRIX EN VIGUEUR DU 5 AU 10 SEPTEMBRE 1978

PHARMAPRIX



NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

- 500 FEUILLES RÉGLÉES: 1.99
- 200 FEUILLES RÉGLÉES: .88
- 500 FEUILLES RÉGLÉES: 15.55
- COMBO SPECIAL COMPREND: 2.44
- CAHIER À SPIRALE 108 PAGES: .66
- CAHIERS D'EXERCICES 4 X 32 PAGES: .55
- 9 STYLOS NON-RETRACTABLES: .88
- LIVRE A ANNEAUX 1": .99
- 5 COUVERTURES "DUO TANG": .66
- SAC D'ECOLE "WALT DISNEY" OU EN COTON: 1.99
- 10 STYLOS RETRACTABLES: .88
- RUBAN DE CELLULOSE 3M 1010: 3.99
- ENSEMBLE MATHEMATIQUE "BLISTO" 7 MORCEAUX: .66
- SHAMPOING EVERYNIGHT OFFRE DE POSTER GRATIS PAR COURRIER JOHN TRAVOLTA "GREASE" 350 ml: 1.33
- 3 STYLOS "BIC" MEDIUM: .44
- CADENAS A COMBINAISON "ALCO": 3.99
- SAC D'ECOLE "DESIGNER": 3.99
- RUBAN DE CELLULOSE 3M 1010: 1.77
- ENSEMBLE MATHEMATIQUE "BLISTO" 7 MORCEAUX: .99
- SOLUTION POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN BARNES HINDS pour lentilles de contact dures 240 ml: 1.88
- 3 STYLOS "BIC" MEDIUM: 1.44
- FIXATIF COIFFEUR ADORN 13 ONCES: 1.77
- SOIE DENTAIRE JOHNSON 4 SORTES 200 VERGES: 1.99
- RINÇAGE-CREME AGREE 450 ml: 1.77
- 5 CARTOUCHES A LAMES JUMELLES TRAC II: .99
- SOLUTION POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN BARNES HINDS pour lentilles de contact dures 240 ml: 1.88
- 2 ONCES: 1.55
- SHAMPOING COLORANT MISS CLAIROL 454 g: 1.55
- SELS DE BAIN VASELINE SOINS INTENSIFS 454 g: 1.55
- 5 CARTOUCHES A LAMES JUMELLES TRAC II: 7.99
- 4 ROULEAUX DE PAPIER HYGIENIQUE COTTONELLE: .99
- ANTISUDORIFIQUE A BILLE BAN 2.5 ON. 1.44
- SHAMPOING BODY ON TAP 450 ml: 1.88
- SHAMPOING COLORANT MISS CLAIROL 454 g: 2.19
- SELS DE BAIN VASELINE SOINS INTENSIFS 454 g: 1.55
- 7.99
- 2 ROULEAUX DE PAPIER HYGIENIQUE SCOTTOWELS: .99
- GELEE ROYALE ET GINSENG DE COREE LALCO 16 AMPOULES: 7.99
- 50 CAPSULES ARTECHOL: 2.33
- BROSSE A DENTS ORAL-B MODELE 30-35-40 OU 60: .66
- LAXATIF MAGNOLAX ORDINAIRE OU A LA MENTHE 16 ON: 1.88
- 7.99
- 2 ROULEAUX DE PAPIER HYGIENIQUE SCOTTOWELS: .99

Le service

PHARMAPRIX

® MARQUE DÉPOSÉE

POUR DES RAISONS INCONTRÔLABLES, CERTAINS PRODUITS NE PEUVENT ÊTRE DISPONIBLES DURANT LA PÉRIODE DE LA VENTE.

MONTREAL: Place Bourassa, Centre d'Achats Forest, Plaza Côte des Neiges, Mail Cavendish, Centre Commercial Fleury, Centre d'Achats Beaconsfield.

HULL: Les Galeries Hull, CHICOUTIMI: Centre Commercial Place du Royaume, ST-JEAN: Les Galeries Richelieu.

SHERBROOKE: Centre Commercial Carrefour de l'Estrie, GIFFARD: Les Galeries Ste-Anne, GRANBY: Les Galeries Granby.

LÉVIS: Les Galeries Chagnon, JOLIETTE: Les Galeries Joliette, HAUTERIVE: Centre Regional Manicouagan.

VICTORIAVILLE: Le Carrefour Bois-Franc, TERREBONNE: Les Galeries Terrebonne, JONQUIÈRE: Place Centre Ville Jonquière.

SEPT-ÎLES: Les Galeries Montagnaises, TROIS-RIVIÈRES: Centre Commercial Les Rivières, SHAWINIGAN: Plaza de la Mauricie.





Le pic du démolisseur à l'oeuvre...

Un autre vieil immeuble du centre-ville de Québec disparaît du décor. Il s'agit de l'ancienne caserne numéro 3 du service des incendies, sur la rue Dorchester, dont la structure était jugée dangereuse. Le service est déménagé plus à l'est, dans l'ancien immeuble de la Brasserie Dow. Les démolisseurs de l'ancienne caserne ont entrepris leur travail au cours de la fin de semaine.

L'électronique pour parer aux vols (Lamontagne)

OTTAWA (d'après CP) — Selon le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, l'arrestation la semaine dernière de deux employés du bureau de poste central de Montréal, démontre "l'urgence nécessaire d'installer de l'équipement électronique moderne, de façon à maintenir l'intégrité du courrier".

Précisant que ces deux prévenus représentent un bien petit pourcentage des 63.000 employés du ministère, M. Lamontagne ajouta que "la sécurité a toujours été une préoccupation de la part des autorités des Postes canadiennes. Bien qu'il puisse arriver de temps à autre que quelqu'un tente de commettre un vol, permettez-moi d'assurer tous les Canadiens que les Postes canadiennes mettent tout en oeuvre pour assurer au plus haut degré possible l'inviolabilité du courrier".

Et le ministre de préciser que les deux personnes en cause ont été suspendues et que si elles sont trouvées coupables, les mesures appropriées seront prises par le tribunal et le ministère.

Les mystérieux vols de camions postaux, qui se multipliaient depuis trois ans, semblent avoir pris une nouvelle tournure avec l'arrestation, après une patiente enquête de 18 mois, d'un chauffeur de camion et d'un surveillant à l'emploi du ministère des Postes. Les vols représentent pour une valeur de près de \$10 millions.

Serge Parent, 28 ans, chauffeur de camion postal, et Denis Vaillancourt, âgé de 37 ans, surveillant à l'emploi du ministère des Postes, devront répondre à des accusations de complot et de vol à la suite de la mise au jour de ce réseau de fraudeurs.

Les vols de marchandises dans les camions postaux se sont produits à un rythme de trois à quatre par mois et la valeur du butin volé, soit bijoux, argent, lingerie ou instruments, atteignait les \$200.000 chaque fois.

Selon les enquêteurs les membres du réseau, leur nombre n'est pas encore connu pour le moment, opéraient depuis deux années au moins. Ils volaient mensuellement à l'intérieur des camions postaux des marchandises d'une valeur de \$200.000 à \$300.000 mensuellement.

Le butin, composé de bijoux de valeur, de sacs d'argent, de

vêtements de grande valeur, de manteaux de fourrure exclusifs était accumulé pour des valeurs dépassant facilement \$2.4 millions annuellement.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN
DE LA VUE
LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
873, 3e Av., Limoilou, Québec

Parler une autre langue? Une affaire de semaines.

Le programme d'Immersion Totale* de Berlitz* vous permettra de vous familiariser avec une langue étrangère en deça de six semaines. Et durant tout ce temps on ne vous permettra jamais de parler une autre langue. Même seul... Prenez rendez-vous dès aujourd'hui. Vous verrez que vous pouvez maîtriser une langue étrangère bien plus vite que vous ne le croyiez.

100 BERLITZ ANS
Depuis 1878

Montréal-Peel (514) 288-3111 Sherbrooke (819) 569-9179 Winnipeg (204) 942-3149
Montréal-Criméa (514) 387-2566 Trois Rivières (819) 378-2811 Ottawa (613) 232-5343
Québec (418) 529-6161 Toronto (416) 924-7773 Vancouver (604) 685-9331
Calgary (403) 265-3850 Edmonton (403) 428-0831

Leçons particulières et en petits groupes • Services de traduction et d'interprétation
Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.
*Berlitz et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Ecoles Berlitz langues vivantes du Canada Ltée.
Permis de culture personnelle no 749585 Ministère de l'Éducation du Québec.



CÉGEP
FRANÇOIS-XAVIER
GARNEAU

COURS AUX ADULTES

AUTOMNE 78

Biologie
Éducation physique
Mathématiques
Chimie
Physique
Techniques policières
Techniques judiciaires
Techniques correctionnelles
Géographie
Histoire
Civilisation
Philosophie
Psychologie
Économie
Science politique
Gestion de crédit

Sociologie
Technique de la documentation
Administration
Administration publique
Agent immobilier
Secrétariat
Informatique
Tourisme
Histoire de l'art
Cinéma
Français
Anglais
Espagnol
Allemand
Archéologie

COURS SOCIO-CULTURELS: Graphoanalyse — Analyse transactionnelle et connaissance de soi — Pilote d'avion — Électronique pour amateurs — Lecture rapide.

INSCRIPTIONS: 6, 7, 8 SEPTEMBRE 1978 DE 13h30 à 16h30 ET 18h00 à 21h00
9 SEPTEMBRE 9h30 à 12h00

Cégep François-Xavier-Garneau
Adresse: 1660 boulevard de l'Entente, Québec 6.
Téléphone: 688-8310, poste 235 ou 245

norman



Venez profiter de notre grand choix d'imperméables.
Nous en avons un pour VOUS.

A) modèle classique; larges revers et double boutonnage, ceinturé à la taille, deux poches devant,

offert en vert, brun, bleu et taupe,
16 à 24 **65⁰⁰**

B) l'allure jeune est de mise, les empiècements devant et derrière, les poches et le collet sont en velours côtelé, ainsi que le capuchon détachable, ligne A

offert en vert, brun ou noir,
5 à 15 **70⁰⁰**

C) un modèle confortable; larges revers, ceinture et ligne amincissante,

offert en bleu, bourgogne et couleurs assorties,
5 à 15 **60⁰⁰**

Dites, portez à mon compte.

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON



LE PRÊT
HYPOTHÉCAIRE

DEPUIS 1849

CERTIFICATS DE DÉPÔTS À TERMES

90 A 364 JRS 1 AN À 4 ANS 5 ANS

8% 9% 10%

INTÉRÊTS VERSÉS À L'ÉCHEANCE OU ANNUELLEMENT
INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC



LE PRÊT
HYPOTHÉCAIRE

DEPUIS 1849

Québec, 919 ave Mgr Grandin, Ste-Foy GIV 3X8 Tel.: 658-2833

BUREAUX: Montréal, Québec, Sherbrooke, Granby.

Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

SUPER SPÉCIAL ACIER INOXYDABLE

Le Syndicat vous offre la collection complète d'ustensiles de cuisine en acier inoxydable 3 plis fabriqués par G.S.W.

- La collection "Coronet Ultra", tous les gourmets la recherchent, elle est plus avisée.
- La collection "Coronet" est la plus célèbre, elle a été créée en 1942, elle est appréciée par la personne qui la possède.
- Pour un prix raisonnable.

JUSQU'AU SAMEDI LE 9 SEPT. SEULEMENT

21% À 41% D'ESCOMPTE

La Cookery



Ensemble 7 pièces

Comprend: une casserole 1 pinte, une casserole 3 pintes, une rôtissoire 5 pintes, toutes avec leurs couvercles respectifs et un poêlon 10 pouces. Rég. 66.99

Spécial **39.⁵²**

CORONET



Ensemble 12 pièces

Comprend: une casserole 1 pinte, une casserole 3 pintes, un bain-marie 2 1/2 pinte, une poêle à frire 10 pouces, une rôtissoire 5 1/2 pintes, tous avec leurs couvercles respectifs et un séparateur. Rég. 124.99

Spécial **86.²⁴**

CORONET ultra



Ensemble 19 pièces

Comprend: une casserole d'un litre, une casserole de 1.5 litre, un bain-marie de 2.5 litres, une marmite pot-au-feu 6 litres, tous avec leurs couvercles respectifs; une poêle à frire 25 cm, une marmite à vapeur perforée 1.5 litre, une pocheuse à œufs avec 5 godets 25 cm, une spatule. Rég. 164.99

Spécial **113.⁸⁴**



Ensemble de douillettes "Friends"

Par Lawrence. Fond beige ou rose avec motifs. Comprend: une douillette, une jupe de lit et un cache-oreiller. Pour lit simple seulement. Endroit et envers 65% polyester et 35% coton, rembourrage 100% polyester. Rég. 63.99

Spécial **51.⁹⁷**

Douillette unie Wabasso

Douillette pour lit simple, aux teintes unies réversibles de bleu pâle/marine ou rouille/pêche. Rembourrage 100% polyester. Rég. 35.99

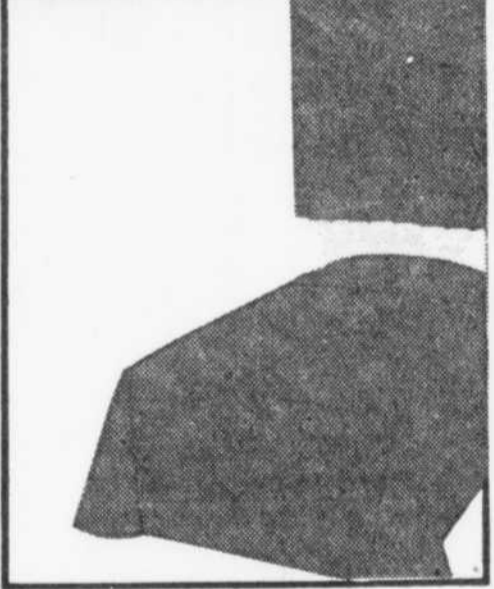
Spécial **26.⁹⁷**



Ensemble de draps pour enfants

Ensemble de draps de différents motifs, faits par Esmond, Wabasso ou Tex-Made. Pour lit simple, comprenant un drap contour, un drap droit et une taie d'oreiller. Tissu 50% coton et 50% polyester. Rég. 21.99

Spécial **17.⁹⁷**



Couvre-lit "Scotian" de Esmond

Couvre-lit 88% acrylique et 12% nylon, facile d'entretien; lavable à la machine et sans repassage. Tons de rouille, or, orange, brun, bleu, rouge ou vert.

Lit simple 78" x 108"

Rég. 18.99

Lit double 94" x 108"

Rég. 19.99

Tenture 50" x 63"

Rég. 18.99

Spécial
Spécial **14.⁷⁷**
Spécial



Couverture "Mickey Mouse"

Couverture faite par Esmond, 100% polyester. Fond blanc avec motifs Mickey Mouse. Lavable et à l'épreuve des mites, aux coloris permanents, 72" x 84". Rég. 13.99

Spécial **10.⁴⁷**



Ensemble de draps "Star Wars"

Ensemble de draps aux personnages du film "Star Wars" sur fond bleu. Pour lit simple, comprenant un drap contour, un drap droit et une taie d'oreiller. Tissu 50% coton et 50% polyester. Rég. 23.99

Spécial **20.⁹⁷**

Couverture "Star Wars"

Couverture 100% polyester, avec bordure de satin. Fond bleu avec motifs de personnages de "Star Wars". 72" x 84". Rég. 16.99

Spécial **12.⁹⁷**

Whisper



Bas-culotte Whisper

Bas-culotte tout diaphane avec panneau à l'arrière et tricot chaîne (style 6471) ou régulier avec culotte et pointes renforcées (style 6434). Tons de canelle, érable, taupe, beige ou coppertone. Rég. 1.69

Spécial **1.⁴³ ou 3/4.¹⁹**

Bas-culotte Whisper

Bas-culotte avec culotte et pointes renforcées, bande élastique de tricot chaîne. Grande taille. Tons de canelle, érable, beige ou taupe. Style 6497. Rég. 1.79

Spécial **1.⁵² ou 3/4.⁴⁵**

Bas-culotte Whisper

Bas et culotte tout d'une pièce (style 6960) ou avec gousset doublé de coton en tricot uni (style 6940). P.M.G. Tons de canelle, beige ou taupe. Rég. 1.79

Spécial **1.⁵² ou 3/4.⁴⁵**

Bas-culotte support Whisper

Bas-culotte de soutien diaphane, avec culotte et pointes renforcées ainsi que gousset de coton. En nylon et spandex. Tons de canelle, taupe ou beige. P.M.G. Style 6555. Rég. 3.25

Spécial **2.⁷⁸ ou 3/8.⁰⁹**

Bas-culotte Whisper

Bas-culotte tout diaphane avec tricot chaîne (style 6900), régulier avec tricot uni (style 6500) ou tout diaphane avec pied sandale (style 6200). Tons de canelle, érable, épice, taupe, beige, blanc ou coppertone. Rég. 1.19

Spécial **.99 ou 3/2.⁹⁹**

Bas-culotte support Whisper

Bas-culotte de soutien avec pointes renforcées et culotte en spandex (style 6805) ou avec pied sandale, gousset de coton et tricot chaîne 20 deniers (style 6855). P.M.G.T.G. Tons de canelle, taupe ou coppertone. Rég. 2.00

Spécial **1.⁷⁰ ou 3/4.⁹⁹**

Bas réguliers Whisper

Bas réguliers avec pointes renforcées de tricot chaîne. En beige, canelle, coppertone, taupe ou épice. Style 6277. Rég. .99

Spécial **.84 ou 3/2.⁴⁵**